
| | | | |
|-----------|---------------------------------------|-----------------|-----------------|
| DOMAINE : | Ressources humaines | En vigueur le : | 21 juin 2003 |
| TITRE : | Assiduité et absentéisme du personnel | Révisée le : | 25 février 2021 |

Dans le but d'alléger le texte, les formes au masculin du présent document désignent aussi bien les femmes que les hommes à moins que le contexte n'en indique le contraire.

PRÉAMBULE

La présente politique a pour objet d'indiquer aux membres du personnel les modalités à suivre en ce qui a trait au signalement en cas d'absences. Ce processus de gestion de l'assiduité vise à promouvoir le rendement optimal des membres du personnel et à faire en sorte qu'ils soient conscients de leurs responsabilités envers leurs collègues et le Conseil.

POLITIQUE

Le Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario (CSPNE) entend suivre, contrôler et vérifier l'état des absences des membres du personnel.